



Fiche Outil n°6 – Tour des opinions sur un projet

L. Scheers

VormingPlus, Anvers

Le but de l'outil

Au début d'un projet de gestion, on peut considérer qu'il existe des "trajets" à effectuer dans lesquels, en principe, tous les acteurs concernés - aussi bien le public (les autorités, les services) que les particuliers (riverains, utilisateurs,...) - ont l'occasion de chercher à concrétiser une coopération responsable à partir des leurs expériences, de leur compréhension, de leurs intérêts et de leurs espérances.

En particulier en matière de gestion durable des espaces publics, les utilisateurs et les riverains peuvent fonctionner comme un réservoir à idées. Une validation des possibilités et une formulation des conditions de leur réalisation doivent être régulièrement adaptées aux plans de gestion et aux intentions de l'autorité. On cherchera comment et à quelles conditions des contributions citoyennes peuvent être intégrées à la gestion socio-technique d'un espace public.

Présentation de l'outil

Le "trajet" comprend quatre ou cinq réunions au cours desquelles les habitants vont s'exprimer sur les qualités et les manques ou défauts de l'espace public, incluant l'énumération d'une série d'objections, de suggestions et d'idées. Ce qui est important de prime abord, c'est la valorisation de l'apport de chacun aux réunions afin d'élaborer, étape après étape, une note (même manuscrite), qui peut offrir des réponses aux questions posées.

Première réunion

- Présentation du contexte : « Nous allons prendre des accords pour organiser aussi bien que possible la vie dans et autour d'un espace public et nous allons coopérer à cette fin avec l'autorité, les services communaux, le créateur du projet,... ». Il est demandé aux participants de s'engager pour cette première phase. Une évaluation est prévue après la fin de la première phase et le groupe décidera à ce moment-là d'un engagement ultérieur. L'animateur annonce la méthodologie : un inventaire non structuré et un brainstorming. Afin de rassurer les participants, il informe qu'un déroulement plus structuré avec un accompagnement plus soutenu sont prévus pour la deuxième réunion.

- Brève énumération de qualités de l'habitat et de la vie sur et autour d'un espace public. On peut faire l'hypothèse que le groupe discuterait sans doute plus volontiers des gros et petits problèmes liés à l'espace public. Afin de travailler dans une vision positive, la méthodologie le contraint à commencer par cette énumération des qualités : se faire une image de ce qui rend la vie agréable à cet endroit est important pour alimenter l'espoir d'aboutir à des résultats. Ces qualités peuvent avoir un rapport avec la position dans le quartier, la tranquillité, la verdure, les espaces communs, l'accessibilité,...

- Inventaire des problèmes et des suggestions exprimées au cours de l'énumération « sauvage » qui, cette fois, sont répertoriés plus ou moins de manière thématique par l'animateur. Les problèmes peuvent avoir un rapport avec la circulation vers et dans l'endroit, le sentiment d'insécurité, l'entretien, les problèmes techniques, les équipements collectifs, ...

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Deuxième réunion

Au cours de la deuxième réunion, les qualités et les problèmes exprimés sont dégagés de leur caractère anecdotique et classés par thèmes/représentations de l'endroit selon le point de vue de l'environnement, des riverains et des utilisateurs. Cela ouvre et élargit les possibilités pour réfléchir avec créativité sur la gestion et les conditions de réalisation. A partir de cette discussion plus structurée, l'animateur en appelle à des suggestions et des idées d'actions.

Feedback d'autres acteurs

Les services communaux suivent l'évolution du processus et réfléchissent à leurs attentes en ce qui concerne la contribution bénévole des habitants et aux conditions de coopération.

Troisième réunion

Au cours d'une troisième réunion, les résultats atteints sont présentés, après avoir été traduits en principes de coopération et consignés dans une note résumée. Le groupe est invité à examiner à quel endroit l'action citoyenne peut prendre part aux solutions. Les participants entrent alors dans les différents scénarios d'une contribution citoyenne, passive et active, en tant qu'individus et en tant que groupe, sans et avec compensation.

En même temps, des suggestions sont formulées en ce qui concerne le contrôle social, l'enjeu bénévole, la communication avec l'autorité, les règles et les accords, la coopération avec les autres partenaires,...

Quatrième réunion

Au cours d'une quatrième réunion, l'animateur présente une nouvelle note, retravaillée et complétée. Au cours de la discussion, on se concentre sur les conditions de la contribution des habitants et sur la contribution des services communaux dans le processus. A la fin de la réunion, le groupe dispose d'un 'plan d'action' possible, de quelques propositions et des conditions pour la contribution des citoyens et des groupes.

Feedback d'autres acteurs

Les services communaux sont informés. Ils font part de leurs prévisions et des conditions secondaires pour envisager une éventuelle coopération (c'est un premier pas pour ouvrir le dialogue).

Cinquième réunion

Au cours d'une cinquième réunion, on évalue les projets présentés, les initiatives, les actions, les mesures et les conditions, écrites dans une note toujours en élaboration, en partenariat avec les représentants des services communaux directement impliqués par leur faisabilité.

Atouts de l'outil

- Un dispositif où les parties prenantes ne se rencontrent pas dès le départ permet de solliciter plus facilement des citoyens habituellement "sans voix", peu habitués à participer : ils seront moins impressionnés dans un groupe homogène et l'animateur pourra les aider à progresser à leur rythme.
- Les pouvoirs publics qui seraient a priori réticents à l'égard de la participation citoyenne peuvent être apprivoisés par un dispositif de contact à distance, l'animateur étant leur interlocuteur.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



- Cette méthode n'est pas basée sur une concertation/négociation en direct ; elle laisse le pouvoir de décision entièrement aux mains des pouvoirs publics, en dehors d'une pression citoyenne "ici et maintenant".

Faiblesses de l'outil

- Dans un tel dispositif, où les parties prenantes ne sont pas réunies, l'animateur joue le rôle de go between entre les deux parties prenantes ; il n'est pas facile de garder la bonne distance pour éviter d'être instrumentalisé par l'une ou par l'autre.

- Pour les fonctionnaires, le fait de ne pas rencontrer réellement les habitants les prive d'établir avec eux une relation affective et peut avoir un impact négatif sur leur motivation à prendre en compte les avis exprimés.

Pour citer cet article : Scheers L. (Vormingplus), « Tour des opinions sur un projet », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics », Recherche Topozym pour la Politique scientifique fédérale, partenariat Ulg (UGES), KUL (USEG), Institut d'Eco-Pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 73, mis en ligne le 31 janvier 2009.

Partenaires du projet de recherche



UGES (Unité de Géographie Economique et Sociale, ULg)

- Serge Schmitz (promoteur)
- Isabelle Dalimier (coordination/recherche)
- Yannick Martin (recherche)



ISEG (Institute for Social and Economic Geography, KUL)

- Etienne Van Hecke (promoteur)
- Sarai De Graef (recherche)



IEP (Institut d'Eco-Pédagogie, ASBL)

- Christine Partoune (promoteur)
- Michel Ericx (website/formation)
- Marc Philippot (recherche)
- Stéphane Noirhomme (formation)



VormingPlus (Anvers)

- Kris Verheyen
- Luk Scheers
- Annelies Santens